

La Lettre

du Président aux Présidents

BULLETIN MENSUEL DESTINÉ AUX ADHÉRENTS DE LA FEHAP

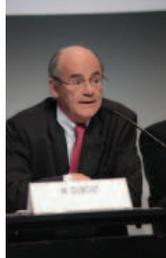

FEHAP
FÉDÉRATION
DES ÉTABLISSEMENTS
HOSPITALIERS &
D'AIDE À LA PERSONNE
PRIVÉS NON LUCRATIFS

Sept-Oct 2013
WWW.FEHAP.FR



ÉDITO

Antoine Dubout, Président



édito

Le pilotage de nos organisations privées non lucratives et les pratiques de bonne gouvernance ont été, depuis six ans maintenant, un axe fort du projet stratégique de la FEHAP. Une commission de travail et une direction dédiée se sont employées à raviver au sein de nos organisations la part du projet associatif, ainsi que les champs de compétence et de responsabilité respectifs de la gouvernance et de la dirigeance.

Aujourd'hui, nous observons de profondes mutations et réorganisations sur les territoires ; c'est donc le moment pour nous de réaffirmer la place du modèle privé non lucratif, la gestion désintéressée, l'engagement bénévole de concitoyens concernés par la vie en société, la vivacité de son

innovation et aussi sa capacité de bonne gestion malgré des contraintes budgétaires sans précédent ! Il va donc falloir redoubler d'efforts pour consolider la réflexion sur le pilotage et la bonne gouvernance, renouveler les conseils d'administration en les ouvrant à toutes les compétences et aux personnes souhaitant s'engager, afin de construire une réponse responsable à ceux que la vie éprouve.

POUR DAVANTAGE D'INFORMATIONS,
rendez-vous sur le portail Internet: www.fehap.fr.

FOCUS

« S'IMPLIQUER DANS LA VIE ASSOCIATIVE, UN RÉEL APPORT POUR LES ADMINISTRATEURS ». INTERVIEW DE FLORENCE LEDUC, DIRECTRICE DE LA FORMATION ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

En position prioritaire dans le projet stratégique de la FEHAP, la Vie associative, considérée comme élément constitutif de l'identité du secteur privé à but non lucratif (PNL), a donné lieu à la création d'une commission ad hoc qui multiplie les actions d'information et de formation.

DANS QUELLE MESURE LA VIE ASSOCIATIVE EST-ELLE DEVENUE UNE PRIORITÉ DU PROJET STRATÉGIQUE DE LA FÉDÉRATION ?

FLORENCE LEDUC : Les orientations du projet stratégique ont intégré en 2008 l'action de la commission Vie associative, marquant ainsi une prise de conscience : les adhérents de la FEHAP doivent exister par les caractéristiques du secteur privé non lucratif, et pas uniquement par leurs activités. Dès lors, le premier travail de la commission, qui comprend 24 administrateurs et directeurs généraux, a été de formuler les facteurs d'identité du secteur privé

non lucratif. En prenant la mesure de l'histoire, des valeurs, de l'ancrage territorial de nos structures, la commission a voulu mettre en lumière ce qui fait le sens de notre existence dans le champ de la santé, ce qui permet de nous reconnaître entre nous. Le souci de l'égal accès de tous à une réponse sanitaire, sociale ou médico-sociale, les valeurs de réciprocité et de militantisme, le bénévolat font partie de ces facteurs d'identité (détaillés dans la rubrique Vie associative de Perspectives Sanitaires et Sociales n°230).

QUELS SONT LES PRINCIPAUX OUTILS MIS EN PLACE PAR LA COMMISSION POUR FAIRE

VIVRE CES TRAVAUX ET EN FAIRE BÉNÉFICIER LES ADHÉRENTS ?

F.L. : Un premier Guide des Administrateurs a été publié dès 2010, avec des fiches claires, juridiques et pratiques, des exemples et des recommandations sur les principaux thèmes de la Vie associative : les statuts, le projet associatif, les relations entre direction et administrateurs, la délégation de pouvoir... Trois mille exemplaires de ce guide très demandé ont été diffusés la première année. Il a été réactualisé en 2012 en intégrant notamment le film « Paroles d'administrateurs », dans lequel des présidents témoignent du sens de leur engagement, puis en 2013 avec l'ajout de fiches plus spécifiques : sur les fonds de dotation, la comparaison entre associations et fondations...

L'autre grand outil est un rendez-vous, celui de l'Université des administrateurs qui réunit chaque année environ 200 personnes, depuis 2010. Cet événement, qui comprend une journée de formation, alterne

n°43

SEPT-OCT



réflexions et ateliers pratiques autour de la responsabilité des administrateurs, du bénévolat, des coopérations etc. La 5e Université se tiendra le 2 avril 2014 à la Maison des Arts et Métiers à Paris, sur le thème du pilotage des associations et de la gouvernance associative.

COMMENT S'ORGANISENT LES ACTIONS DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION, POUR LES ADHÉRENTS QUI SOUHAITENT APPROFONDIR CES SUJETS ?

F.L. : Des formations sont organisées à Paris (voir ci-dessous le Programme 2014) ou par les représentants de la FEHAP en région, auxquelles peuvent s'inscrire tous nos adhérents. Nous répondons aussi aux demandes spécifiques de présidents qui souhaitent une formation propre à leur conseil d'administration : pendant un à trois jours, une juriste spécialiste du droit des associations et moi-même nous déplaçons dans la structure pour réfléchir et proposer un plan d'actions sur la responsabilité, les risques, les outils etc.

En complément de ces actions de formation, les délégués régionaux et les chargés de mission de la FEHAP vont au-devant des adhérents dans le cadre du « tour des régions ». Il s'agit, via une conférence, un dîner-débat ou une intervention dans une assemblée générale, de donner envie aux adhérents de réfléchir à leur vie associative, aux valeurs qui guident leur action. Si le siège de la FEHAP peut participer à l'impulsion du débat, l'objectif est que chaque région se l'approprie, et le fasse vivre selon les modalités qu'elle souhaite.

QUELLES APPRÉCIATIONS PORTENT LES ADHÉRENTS SUR CES ACTIONS ? LEUR SONT-ELLES UTILES DANS LE FONCTIONNEMENT QUOTIDIEN DE LEUR STRUCTURE ?

F.L. : Les retours écrits des participants et leurs commentaires lors des différentes actions montrent qu'ils apprécient de découvrir leurs homologues ou de mieux les connaître, de partager leurs questionnements et leurs expériences. Les réunions incitent chacun à analyser ses pratiques, à ouvrir le dialogue au sein de sa structure, et peuvent créer du lien au sein d'un conseil d'administration. Les participants repartent globalement convaincus de la nécessité de s'impliquer.

QUELLE EST LA PRIORITÉ DE LA COMMISSION VIE ASSOCIATIVE AU COURS DES MOIS À VENIR ?

F.L. : La question du renouvellement des conseils d'administration est un enjeu majeur pour assurer la pérennité de la gouvernance associative de nos structures. Sensibiliser des personnes de tous les âges, hommes et femmes, à cette œuvre bénévole, constitue donc un axe fort de travail pour la commission.

POUR EN SAVOIR PLUS :

www.fehap.fr,
Informations & Services, Vie Associative.

LE CHIFFRE

1500 : C'est le nombre d'administrateurs qui ont assisté à une réunion ou bénéficié d'une action de formation en rapport avec la Vie associative, depuis 2009.

Témoignages

Formation sur la « Responsabilité des administrateurs », 24 septembre 2013. « Maîtriser les aspects de la gouvernance »

Cette formation sur la « Responsabilité des administrateurs » me permet de faire le point sur des éléments juridiques importants, dans le cadre du processus de fusion en cours de mon institution avec une association de Brest. Je prendrai la présidence de la nouvelle entité en janvier 2014. L'intégration des administrateurs dans la future structure commune, les critères d'une bonne gouvernance par le binôme président-directeur général sont autant d'aspects qu'il est bon de maîtriser et/ou de se remettre en mémoire.

Adrien Kervella, président de la Fondation CHM de Perharidy (Finistère), Administrateur FEHAP et membre de la Commission Vie associative.



« S'informer des risques pour s'en prémunir »

Les présidents sont assez peu conscients de leurs responsabilités en matière de risques divers, touchant notamment à la sécurité des usagers. Cette formation est l'occasion de dresser un « catalogue » des principaux risques potentiels, afin d'élaborer des plans d'action pour s'en prémunir. Par exemple, plutôt que d'avoir à déplacer en urgence des patients très dépendants en cas de tempête grave, on peut s'équiper d'un groupe électrogène. Le fait de partager nos expériences respectives, au cours de la formation, est très enrichissant.

Christian Batut, président de l'Association ARDEVIE (Charente), Délégué régional FEHAP Poitou-Charentes.

Commission Vie Associative, 4 octobre 2013



« Décloisonner les dimensions technique et politique »

Je suis toujours à la recherche de lieux où s'expriment à la fois les préoccupations de la gouvernance et du management. Il faut décloisonner ces approches : beaucoup de sujets sont transversaux, à la fois techniques et politiques. Une bonne gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC), par exemple, est indispensable au président pour porter un projet associatif à cinq ans. Idem pour l'affectation des résultats financiers positifs : je veille avec le directeur général et le directeur des affaires financières à ce qu'ils bénéficient à la structure, et n'entraînent pas une baisse du prix de journée ou du nombre de places...

Michel Caron, président de l'Association ALEFPA à Lille (Nord), Administrateur FEHAP.



▶ EMPLOIS D'AVENIR : LA FEHAP S'ENGAGE POUR LE RECRUTEMENT DES JEUNES

Près d'un jeune sur quatre est aujourd'hui au chômage, et dans le même temps les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux privés non lucratifs connaissent des difficultés de recrutement dans certaines activités. Face à ce constat, la FEHAP a décidé de s'engager aux côtés du gouvernement dans une démarche active pour développer au sein de ses structures adhérentes le dispositif des emplois d'avenir, créé par la loi du 26 octobre 2012 pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes peu ou pas qualifiés.

Le 9 septembre, Antoine Dubout, Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, Michèle Delaunay, ministre déléguée chargée des Per-

sonnes âgées et de l'Autonomie et Benoit Hamon, ministre délégué chargé de l'Economie sociale et solidaire et de la Consommation, ont ainsi signé une convention en vue de promouvoir les emplois d'avenir au sein des structures adhérentes à la Fédération. La FEHAP

s'engage sur l'embauche de 1500 jeunes au total, pour les années 2013/2014, dans les métiers d'assistant familial, ambulancier, aide-soignant, agent de médiation, aide au service d'accueil etc.



POUR EN SAVOIR PLUS :

www.fehap.fr,

Information et Services, Relations du travail

ACTUALITES

▶ LA FEHAP PARTENAIRE DE LA CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE EMPLOI-HANDICAP

Le 3 octobre dernier, la FEHAP a été partenaire de la conférence parlementaire Emploi-Handicap consacrée à un thème d'actualité : « Quelles formations pour permettre l'égalité des chances et l'accès à l'emploi pour tous ? », organisée par le Cabinet Rivington. Cette conférence était parrainée par les députés

Martine Carrillon-Couvreur (Nièvre), présidente du Conseil national consultatif des personnes handicapées et Denis Jacquat (Moselle), tous deux membres de la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale. La Fédération était représentée par Alain Carrée, vice-président de la FEHAP, ancien président

de l'Union des fédérations des employeurs de la branche du sanitaire, médico-social et social (UNIFED) et ancien Président d'OETH, qui est intervenu dans la table ronde « La qualification, principal frein à l'accès à l'emploi des travailleurs handicapés ? ».

AGENDA

▶▶ 19 ET 20 NOVEMBRE

Forum Economie Santé, Les Echos Conférences, Maison de la Chimie, Paris 7e. Thème : « *Système de soins : relever le défi de l'efficience* ». La FEHAP est partenaire.

▶▶ 29 ET 30 NOVEMBRE

1er Salon orientation-formation-emploi des jeunes de 16 à 25 ans, « Jeunes d'avenir », à la Grande Halle de la Villette à Paris. La FEHAP sera présente avec UNIFED et UNIFAF.

▶▶ DU 5 AU 7 DÉCEMBRE

Salon des services à la personne, Solulo et Silver Economy Expo au Parc des expositions, Porte de Versailles à Paris. La FEHAP est partenaire.

▶▶ 13 DÉCEMBRE

Remise des prix au Sénat du concours « *Construire un avenir aux emplois d'avenir 2013* » créé à l'initiative du Groupe Moniteur sous le patronage du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social. La FEHAP est membre du jury de cette 1ère édition qui récompense les démarches innovantes des collectivités, associations, hôpitaux, bailleurs sociaux, entreprises publiques ou privées en matière de recrutement d'emplois d'avenir. Plus d'informations sur <http://www.prix-emplois-avenir.fr>.

▶▶ DU 10 AU 14 MARS 2014

1ère Grande Semaine de la Petite Enfance qui se déroulera partout en France dans les lieux d'accueil des jeunes enfants. La FEHAP est partenaire de cet événement inédit et ludique qui a une double vocation : mettre en lumière l'engagement et les talents des professionnels de la petite enfance, et donner du sens à la parentalité. Plus d'informations sur www.lagrandesemainedelapetiteenfance.fr.

▶▶ 2 AVRIL 2014

Université de Printemps des Administrateurs : « *Pilotage des organisations privées non lucratives : bonnes pratiques de gouvernance* »

▶▶ 3 AVRIL 2014

Assemblée générale annuelle de la FEHAP, CNIT (La Défense). Renouvellement d'un tiers des membres du Conseil d'Administration de la Fédération.

POUR EN SAVOIR PLUS :
rendez-vous sur le portail
Internet : www.fehap.fr.

Directeur de publication : Yves-Jean Dupuis
Comité de rédaction : Coralie Cuif, Catherine Holué, Florence Leduc, Célia Barbarisi
Graphisme : Caroline Colbach
Images : Droit Réservé
Imprimerie : Pierre Trollé
Diffusion gratuite - ISSN en cours
FEHAP : 179, rue de Lourmel
75015 Paris
Tél. : 01 53 98 95 00

Suivez nous sur Twitter
[@FEHAP_actu](https://twitter.com/FEHAP_actu)

